



## Communiqué

L'assemblée générale annuelle de l'association **Briançon - Italie Ferroviaire** a eu lieu à L'Argentière, salle de réunion de la Mairie, le vendredi 6 Juillet, en présence de Joël Giraud, député de la 2<sup>ème</sup> circonscription des Hautes Alpes et rapporteur général du budget, avec une trentaine d'adhérents présents ou représentés.

L'association résulte de la fusion d'ABOUTIR et d'AFITRAC décidée par leurs assemblées générales respectives tenues en décembre 2016. Le regroupement de ces associations œuvrant pour le désenclavement ferroviaire des Hautes-Alpes prend aujourd'hui tout son sens avec les problèmes de desserte ferroviaire du Nord des Hautes Alpes.

L'essentiel de la réunion a été consacré à des échanges avec J Giraud sur la situation catastrophique des services ferroviaires sensés desservir les Hautes Alpes ; ont notamment été abordés les points suivants :

- Les suppressions de trains qui deviennent insupportables tant pour la population permanente que pour la venue des touristes. En particulier la suppression des trains de nuit et de la quasi-totalité des TER pour le premier week-end des vacances scolaires alors que la SNCF annonce assurer, malgré la grève, la totalité des dessertes des zones touristiques. Cette situation est parfaitement inadmissible et catastrophique pour les socio professionnels du tourisme du Briançonnais.
- La suppression des arrêts du train de nuit en gare de Chorges (gare qui dessert Serre-Ponçon) pour des raisons techniques incompréhensibles de longueur des trains étant donné que ceux-ci ne se sont pas plus longs qu'avant et même en général beaucoup plus courts !
- La nécessité de trouver dès que possible un exploitant ferroviaire autre que la SNCF pour le train de nuit Paris – Briançon mais aussi pour la ligne du Val de Durance.
- Les très insuffisantes informations sur l'itinéraire des trains Paris – Oulx – Milan alors que la ligne habituelle par Saint André le Gaz a été coupée par les intempéries puis pour des travaux lourds de renouvellement de voie.
- La nécessité de mettre en place de façon pérenne un service de bus de Briançon (ou Serre Chevalier) et Modane, en particulier pendant les périodes de pointe pendant lesquelles les TGV pour Milan sont complets ainsi que Modane qui est desservie par des TGV "neige".

Il a été enfin répété que la pérennité de la ligne du Val de Durance ne pouvait être garantie que par la réalisation de la liaison ferroviaire Briançon – Italie.

Association loi 1901 déclarée en sous-préfecture de Briançon N° W 051000242

N° Siret : 487 640 01300016

e-mail : [contact.bif@orange.fr](mailto:contact.bif@orange.fr)

Adresse postale : **Briançon - Italie Ferroviaire** MJC 35 rue Pasteur 05100 Briançon